

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 décembre 2014

MODERNISATION PRESSE - (N° 2224)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC58

présenté par
M. Françaix, rapporteur

ARTICLE 12

À la deuxième phrase de l'alinéa 6, substituer au mot : « sa », le mot : « leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.